

Chapitre V : Les neuroleptiques et antipsychotiques

Contrairement à ce qui est dit, les neuroleptiques n'ont pas d'effets spécifiques sur les pensées délirantes (les délires) ou sur les perceptions erronées (les hallucinations).

Breggin & Cohen (2007)

Comme l'expliquent Breggin et Cohen (2007), tous les neuroleptiques produisent très fréquemment une vaste variété de dysfonctionnements neurologiques qui sont potentiellement graves et invalidants. Selon les auteurs, les neuroleptiques font parti des agents les plus toxiques qu'on ait jamais administrés à l'Homme.